La sécurisation des usages de l'Internet, une priorité gouvernementale

Le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) est une priorité du gouvernement.

Le Premier ministre a mis en place, en novembre 2002, le plan RESO /2007 (pour une REpublique numérique dans la SOciété de l'information) dont l'objectif est de rendre l'Internet et les TIC accessibles à tous les Français.

Le Comité Interministériel pour la Société de l'Information (CISI) du 10 juillet 2003 a développé un plan global qui concerne les infrastructures, les services, les contenus, les usages et la formation, aussi bien à l'école que dans la société en général.

Les actions entreprises par les différents ministères portent aujourd'hui leurs fruits : avec 7 millions de foyers équipés, la progression du haut débit est sans précédent. De même, les établissements scolaires et les universités sont maintenant tous branchés et 3500 espaces publics maillent le territoire. La multiplication des usages qui en résulte rend plus que jamais nécessaire la sécurisation de la navigation sur la toile.

Internet est désormais l'affaire de tous.

L'État encourage donc la concertation entre tous les acteurs de l'Internet pour élaborer les règles et dispositifs permettant ces usages sécurisés.

Une attention toute particulière est naturellement portée à la protection et à l'Éducation des mineurs.

Au sein de l'Education nationale, et en concertation avec les autres administrations, un vaste plan d'ensemble a été mis en place ces derniers mois. Il concerne la protection mais aussi la sensibilisation et la formation des mineurs.

A l'occasion de l'initiative prise par la Fédération Européenne pour Enfants Disparus et Sexuellement Exploités, en partenariat avec de nombreuses entreprises, consistant à lancer une campagne nationale de sensibilisation aux risques d'Internet dans les écoles primaires, il est temps de faire un premier bilan des mesures prises au sein de l'Éducation nationale.

Au-delà de l'école et de la communauté éducative, l'ensemble de la population est aussi concerné. La mise en place de mesures de fonds et d'opérations nationales de sensibilisation et d'information du grand public sont également en cours.

Annoncé par le ministre délégué à la Recherche, le plan "Confiance" à destination du grand public et soutenu par la commission européenne est lancé et vient compléter le dispositif gouvernemental.

